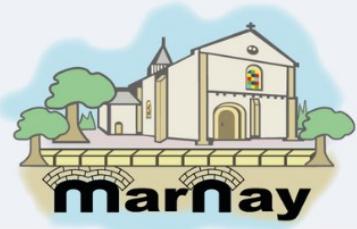


MARNAY

www.marnay.fr



Bulletin municipal 2025



Sommaire

Le mot du Maire	page 3
Mairie	page 4
État civil	page 5
Investissements	page 6
La vie de la commune	page 7 à 24
Les associations	page 25 à 31
Pages pratiques	page 32 à 37
Pour les enfants	page 38
Numéros utiles	page 39
Nos artisans et commerçants	page 40 à 41





Le mot du Maire



Chères Marnaysiennes, chers Marnaysiens,

Comme chaque année, c'est avec plaisir que je vous adresse ce mot à l'occasion de la parution de notre bulletin municipal, fidèle témoin de la vie de notre commune.

Je voudrais commencer ce mot en souhaitant la bienvenue aux nouveaux arrivants qui ont choisi de s'installer parmi nous. Que leur installation soit synonyme de rencontres, de convivialité et de bien-être. Et bienvenue aussi, à nos sept nouveaux nés, ce qui prouve que la coupure d'électricité fonctionne !!

Notre commune a connu cette année une perte douloureuse, celle de mon adjoint Jean-François Dillot. Sa gentillesse, sa disponibilité et son engagement sans faille auprès de notre commune laissent un vide immense. Il restera dans nos mémoires et nos cœurs.

L'école accueille cette année 43 élèves. Nous remercions chaleureusement les enseignantes et tout le personnel scolaire pour leur dévouement et leur travail au quotidien auprès de nos enfants. De nouvelles directives de l'Éducation Nationale se profilent, l'État souhaite que le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) s'établisse sur un seul et unique site. Nous y sommes fermement opposés et l'avons fait savoir auprès de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Les travaux de la liaison douce sont désormais finalisés. Cette belle réalisation, très appréciée par les habitants, contribue à améliorer la sécurité, notre cadre de vie et à favoriser les déplacements doux. Il reste juste quelques plantations à effectuer.

Je tiens à remercier l'ensemble du conseil municipal et mon adjointe pour leur implication, ainsi que les employés communaux qui œuvrent chaque jour pour le bien-être de tous. Stéphane Guillon, qui lutte contre la maladie depuis deux années, ne reprendra pas son poste et sera en retraite anticipée très rapidement.

Un grand merci à nos commerçants, artisans et à nos associations, piliers de la vie locale, pour leur dynamisme et leur présence essentielle.

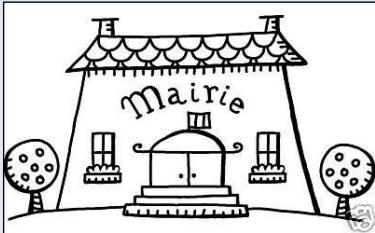
En cette période, nous avons une pensée particulière pour les familles endeuillées et les personnes malades. Que la solidarité et la chaleur humaine les accompagnent.

À l'approche des fêtes de fin d'année, je vous souhaite à toutes et à tous des moments de joie, de partage et de sérénité en présence des êtres qui vous sont chers.

Je vous donne rendez-vous le jeudi 8 janvier pour la cérémonie des vœux du maire, un moment convivial que nous espérons partager avec le plus grand nombre.

"La joie est le soleil des âmes : elle illumine celui qui la possède et réchauffe ceux qui la reçoivent."

Bien sincèrement,
Votre Maire
Christian Chaplain



Mairie

2, rue des écoles

86160 Marnay

Jours d'ouverture :

Du lundi au vendredi

Tél. : 05 49 59 40 44

8h30 - 12h

Mail: contact@marnay.fr

14h - 17h30

Site officiel - www.marnay.fr

Application mobile -



IntraMuros

À noter que pour toute demande importante, il est possible de rencontrer un élu sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture de la mairie.

Le Conseil Municipal

Christian Chaplain

Marie Lavenac

Charlène Collart - Benoît Richard - Jérôme Caron - Loïc Patrier - Guillaume Giraud

Jessy Renner - Pascal Brunet - Yohann David - Marc Prot

Les employés municipaux

Delphine Bonneau

Secrétaire de mairie

Maëva Martin

Apprentie 2e année

Fabienne de Carvalho

Agent de restauration

Isabelle Richard

Agent d'entretien

Nathalie Bergeonneau

Agent d'animation garderie

Pascal Gabet

Service technique

Caroline Sabiron

ATSEM

Richard Zamora

Service technique

En cas d'urgence

Gendarmerie	17
Pompiers	18
Samu	15
Médecin de garde :	voir presse
Samu social (sans abris)	115
Enfance en danger	119
Appel d'urgence européen	112

Chantiers de
loisirs
Juillet 2025



État civil 2025



Bienvenue à ...

Élisabeth TOURNEMINE	née le 21 janvier 2025
Tiago TESSIER	né le 14 mai 2025
Guillemine De VASSELOT de RÉGNÉ	née le 22 juin 2025
Kessy AUPRÊTRE	née le 18 juillet 2025
Léon NONY MOLIÈRE	né le 15 août 2025
Astrid THURNEYSSSEN	née le 12 septembre 2025
Lucien RENAUD	né le 29 septembre 2025

Félicitations aux mariés...

Sandra LAMARCHE et Christian CHAPLAIN	le 14 février 2025
Katarina JOUBERT et Xavier TESSIER	le 03 mars 2025
Lucie BOURINET et Jean PELHATE	le 31 mai 2025
Cindy OZZOLA et Étienne NAUD	le 05 juillet 2025
Adeline BERNARD et Pierre GENIER	le 20 décembre 2025



Ils nous ont quittés...

Patricia SAUVION	le 25 janvier 2025
Michelle FLEURANT	le 06 juin 2025
Jean-François DILLOT	le 09 août 2025

Trois PACS ont été célébrés
dans la commune



Les personnes ou familles nommées ont donné leur accord pour la diffusion de leur état civil conformément à la réglementation RGPD (Règlement Général de la Protection des Données).

Investissements réalisés en 2025

Dépenses	Montant HT €
Liaison douce	435 060,00
Salle des fêtes (peinture et changement de fenêtres)	17 657,00
Structure de jeux à l'école	14 166,00
Matériel entretien (lave linge, autolaveuse, chariot)	3 779,00
TOTAL	471 057,00

La commune a reçu 253 335 euros de subvention.

Les finances de la commune sont toujours saines et confortables.



Taxes locales

Pour rappel, la taxe d'habitation a été supprimée pour la plupart des contribuables. L'État compense celle-ci pour une partie à la commune.

Il ne reste que la taxe bâti et non bâti, elles ne seront pas augmentées.

La commune n'augmente pas les taxes malgré le contexte d'inflation actuel.

TAXES (en %)	Taux 2024	Taux 2025
Foncier bâti	10,64	10,64
Foncier non bâti	32,38	32,38

Hommage à Jean-François DILLOT Adjoint au Maire de 2020 à 2025



Cérémonie de mariage

Le 9 août dernier, c'est la stupeur dans la commune et au sein de notre conseil municipal, Jean-François Dillot a perdu la vie brutalement dans un accident.

Sa disparition laisse un vide immense dans notre commune et dans notre quotidien. Nous perdons une personne avec qui nous aimions collaborer, un soutien fidèle qui aimait mener les chantiers, les projets avec passion et engagement. Il y mettait tout son cœur, toujours animé par le désir de transmettre, de rendre service et de faire grandir les autres.

Sa gentillesse, sa disponibilité, et son sens du collectif faisaient de lui une personne profondément appréciée. Il savait écouter, encourager, et créer du lien avec une simplicité désarmante.

Son souvenir restera vivant dans nos actions, dans nos projets, et dans les valeurs qu'il incarnait si naturellement.

Il nous manque. Terriblement.

Les photos de cette page montrent un échantillon de ce qui lui tenait à cœur.



Mise en lumière de l'église



Carte postale ancienne et fleurs dans le bourg



Fleurs des ponts



Fleurissement
dans la cour
de l'école



Marnay, sa commune



Chorale



Les chantiers de loisirs



Porte drapeau



Magnifique
arc en ciel
pris par
Jean-
François



La rénovation de la salle des fêtes

La vie de la commune

Travaux de voirie 2025

Cette année, le montant de l'ensemble des travaux de voirie s'élève à 46 360 € .

- ⇒ Renforcement de la chaussée au moulin de Trancart.
- ⇒ Pose de bordures à Ablet.
- ⇒ Enrobé à Medelle route des Robertières.
- ⇒ Réfection de la route à La Touche en bicouche.
- ⇒ Point à temps (rebouchage des trous) sur les routes de la commune.

Route de la Touche



Route au moulin de Trancart



Repas de nos ainés

Toujours le même plaisir de retrouver nos ainés lors de notre repas annuel.

La préparation de la salle et le service sont assurés par le conseil municipal et le repas concocté par le Relais des 4 ponts. Les enfants de l'école participent toujours avec entrain et joie à la confection des cartes menus avec l'aide de Nathalie Bergeonneau.

C'est toujours un moment d'échange riche et convivial que nous aimons partager avec nos anciens.

Tellement animée cette année qu'aucun conseiller n'a pensé à prendre des photos et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser !

Il nous reste les souvenirs de mémoire ...



Rappel pour la fibre

La fibre optique est déployée sur presque toute la commune.

Maintenant, c'est à chacun de prendre contact avec un opérateur pour faire le branchement à son domicile.

La liaison douce



Tous travaux engendrent des désagréments, des gênes, des mécontentements, c'est indéniable, mais tout cela en valait la peine, vu le résultat !

La liaison douce, terminée dans les temps, provoque souvent l'enchantement des visiteurs qui ne manquent pas de nous le dire.

La sécurité des piétons, des cyclistes et personnes à mobilité réduite est maintenant assurée avec les quatre jolis ponts de bois et la circulation limitée à 20 km/h dans le bourg.



Meilleurs Vœux 2026



*Christian CHAPLAIN
Maire de Marnay
et le conseil municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux 2026
et vous invitent à la cérémonie des vœux
le jeudi 08 janvier 2026 à 18h30
à la salle des fêtes de Marnay*



L'invitation figurant sur cette page, vous convie à la cérémonie des vœux du Maire qui se déroulera **le jeudi 08 janvier 2026 à 18h30** à la salle des fêtes.

Venez nombreux participer à un moment convivial et de partage auprès de Monsieur le Maire, de son conseil municipal et de nombreux élus de notre communauté de communes.

Notre mandat 2020 / 2026

Au mois de mars 2026, nous serons à la fin de notre mandat électoral. Malgré un début très compliqué pour cause de covid, malgré le départ de quelques uns d'entre nous, la très grande majorité des projets de notre charte électorale a été réalisée.

Les devis pour la création de la salle de motricité et d'un nouveau préau ont été obtenus cependant suite à la fermeture d'une classe à la rentrée de septembre 2022, les travaux n'étaient plus nécessaire car la classe libérée sert maintenant de salle de motricité.

Donner une vie à la halle n'est pas chose aisée ! L'idée d'un petit marché a été soulevée mais difficilement réalisable vu le nombre de marchés autour de nous. N'hésitez pas à nous donner des idées !



Les projets pour la commune

- ◆ Création d'une salle de motricité et d'un nouveau préau pour l'école.
- ◆ Achat de terrain jouxtant le lavoir pour création d'une zone de loisirs et de détente.
- ◆ Réalisation d'une zone piétonne reliant l'entrée de Marnay au bourg avec une création de 4 petits ponts de bois.
- ◆ Suivre et finir la première tranche de la restauration de l'église.
- ◆ Achat d'un terrain pour la création d'un nouveau lotissement.
- ◆ Embellissement et rendre accessible le cimetière aux personnes à mobilité réduite.
- ◆ Aménagement et fleurissement du bourg et des hameaux.
- ◆ Donner vie à la halle.
- ◆ Sécurisation des entrées du bourg et des hameaux.

Chantiers de loisirs



La semaine du 14 juillet a occupé six jeunes de notre commune. Ils ont réalisé des travaux de peinture, participé à la pose de deux poteaux directionnels « des chemins de Saint Jacques de Compostelle » et lasuré quelques tables de pique-nique. Merci à eux pour le beau travail ! Ils ont eu le plaisir de passer le vendredi au Futuroscope.



La Gedimat Junior, circuit Château-Larcher / Marnay



Le 15 juin dernier, sous un très beau soleil, s'est déroulée la 4e course Gedimat junior .

Les 91 cyclistes se lancent sur un parcours exigeant pour 123 kilomètres entre Château Larcher et Marnay.

C'est Alexandre TROUVAIN d'Argenteuil Val de Seine 95 qui inscrit son nom au palmarès, succédant à Ellande LARRONDE au palmarès de l'épreuve.

Il franchit la ligne d'arrivée avec son compagnon d'échappée et de club Arthur ALEXANDRE. Ensemble ils s'étaient défait du limougeaud Lancelot GAYANT dans les derniers kilomètres, un autre des animateurs de la course, présent dans tous les coups.

Certaines récompenses sont fabriquées par le club de Vivonne avec des pièces de vélo recyclées, belle idée originale !

Du changement pour le ménage des bâtiments de la commune



Cet été, nous avons décidé d'investir dans du matériel neuf et mieux adapté pour le personnel et les usagers.

Un générateur d'eau ozonée a été installé.

Celui-ci se branche sur l'eau courante et grâce à un processus d'électrolyse, l'eau acquiert des propriétés dégraissantes, désinfectantes et destructrices d'odeur.

Plus besoin de produit d'entretien souvent néfaste et cher !

Un chariot adapté à cette nouvelle méthode de nettoyage a été acheté.

Enfin une autolaveuse plus compacte et pratique ainsi qu'un lave linge ont complété le tout.

Appareil générateur d'eau ozonée



Autolaveuse sur batterie et nouveau chariot

70 ans de mariage de Bernadette et Gérard Alphonse



Au mois de juin dernier, Bernadette et Gérard Alphonse ont fêté leurs 70 ans de mariage entourés de leur famille et amis. Ils se sont dit « oui » le 04 juin 1955, à La Villedieu du Clain puis les festivités se sont déroulées à Marnay, sous un parquet à la Voûte où ils vivent toujours. De cette belle union, sont nés quatre enfants, huit petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.



Gérard a été très impliqué dans la vie de la commune, conseiller municipal, adjoint au maire, président des parents d'élèves, président de la foire et porte drapeau.

Beaucoup de souvenirs, de rires et d'anecdotes ont été partagés lors de cette journée riche en émotion.



Diplômes et insignes aux porte-drapeau le 08 mai



Jeudi 08 mai, après le dépôt de gerbes et la lecture du manifeste, Christian Chaplain a remis le diplôme d'honneur et la médaille de l'Union nationale des combattants à Albert « Maximim » Royer, en reconnaissance pour son engagement envers le monde patriotique et pour ses 50 ans de présidence de la section UNC de Marnay.

Messieurs Maurice Boisseau (24 ans de service) et Gérard Alphonse (60 ans de service) ont respectivement reçu le diplôme et l'insigne de porte-drapeau.



La vie de la commune

Le verre de l'amitié de la 47e foire aux Produits du Terroir



Comme chaque année, la foire aux produits du terroir s'est déroulée le dimanche 12 octobre, le verre de l'amitié servi par la municipalité a été une fois de plus un succès.



Petite beauté à la salle des fêtes



Pendant le mois de juillet, Monsieur Krémer, artisan peintre de Marnay, a refait la peinture extérieure et intérieure de la salle des fêtes.



Nouveau à Ablet, location de 2 gîtes meublés.

"Le Logis d' Ablet" maison toute équipée sur 2 niveaux, rénovée dans un style rustique bois et pierre, cosy, composée de 4 chambres pour un total de 9 couchages. Pigeonnier du 17e, Grange attenante pour garer les véhicules à l'abri. « Le gîte des Anglais » maison ancienne toute équipée sur 2 niveaux, rénovée dans un style plus moderne, composée de 2 chambres pour 5 couchages. Quelques vélos sur place, rivière à 100m pour la pêche et les promenades, petit cours d'eau en bas du coteau. Les maisons surplombent la vallée de la Clouère.

Les réservations se font sur Airbnb, Booking ou le bon coin.

Giteablet@gmail.com

<https://tonysauvion.wixsite.com/lesgitesdablet>

Gîtes d'Ablet



Les chambres d'hôtes du Bastion



Le Manoir, dit "le Bastion", fut construit entre 1450 et 1460 par Jamet Gervain, illustre échevin poitevin, Seigneur de Béroute et Maire de Poitiers de 1465 à 1467.

Michaël & Sandor ont acquis leur manoir du XVe siècle en août 2023. Ils l'ont restauré avec goût et passion et sont heureux de vous accueillir du mois d'avril à la fin septembre dans ce lieu idyllique. Vous profiterez d'un séjour intime, entre jardin anglais et rivière. Le domaine possède deux chambres d'hôtes. Une grande suite (100m², avec salon privatif et grande salle de bain) et une chambre plus cosy (25 m² avec sa salle de bain). Le petit-déjeuner, servi sous forme de buffet, est bio et local. Au calme dans une nature préservée, vous pourrez pratiquer le kayak, le vélo, la rando... et autres lieux secrets à explorer. Une pause hors du temps, loin du tourisme de masse.



Réservation
possible sur
« [booking.com](https://www.booking.com) »

Salon de coiffure « Ambiance Beauté »

« L'élégance au naturel, le soin en ambiance »

Je m'appelle Katarina et j'ai le plaisir de vous accueillir dans mon salon Ambiance Beauté, installé à Marnay.

Passionnée depuis l'enfance par l'univers de la coiffure, j'ai suivi un parcours complet : après un préapprentissage, j'ai obtenu mon CAP coiffure, au cours duquel j'ai eu l'honneur de participer au concours du Meilleur Apprenti de la Vienne, où j'ai terminé 3^e (médaille de bronze). J'ai ensuite poursuivi avec un BP coiffure, afin de réaliser mon rêve : ouvrir mon propre salon.

Soucieuse de proposer un service complet et moderne, j'ai également obtenu le CAP prothésiste ongulaire, et je me suis ensuite formée à la personnalisation d'objets (tee-shirts, bodies, doudous, gobelets...), pour offrir toujours plus de possibilités à ma clientèle.

Chez Ambiance Beauté, vous trouverez un salon chaleureux, à mon image : joyeux, à l'écoute et axé sur la satisfaction de chacun. Le salon travaille en exclusivité avec les produits Revlon, gage de qualité et de soin.



⌚ Prise de rendez-vous : sur Planity ou au [05.49.36.03.89](tel:0549360389)

⌚ Les tarifs de mes prestations sont disponibles directement sur Planity ou au salon. Je propose une gamme adaptée à tous les budgets. Pour la personnalisation c'est à la demande.

⌚ Ouvert du Mardi au Samedi

⭐ Pages Facebook & Instagram :
Ambiance beauté & _ambiance_beauté_

Je suis ravie de pouvoir mettre ma passion et mon savoir-faire au service des habitants de Marnay et des alentours, et j'espère avoir le plaisir de vous accueillir prochainement chez Ambiance Beauté ! "

Informations paroissiales

Communauté catholique de Marnay

Église Saint-Pierre

Maison Paroissiale, 25 route de Civray 86160 Gençay.

Tel : 05 49 45 94 87 - @ : stsauveur@poitiers-catholique.fr

Site internet : <http://paroissesaintsauveur.fr>

Marnay fait partie de la Paroisse Saint-Sauveur en civraisien, Fraternité de Gençay.

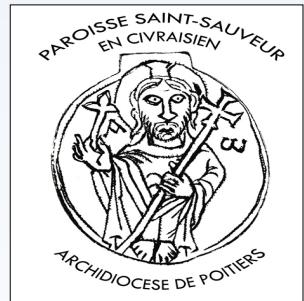
Secrétariat : Maison paroissiale, 25 Route de Civray 86160 Gençay

téléphone : 05 49 45 94 87stsauveur@poitiers-catholique.fr

Vous pouvez consulter depuis votre ordinateur maison ou votre mobile, le site web de la paroisse, vous y trouverez toutes les informations dont vous pouvez avoir besoin et y découvrir la vie de la paroisse. <https://paroissesaintsauveur.fr/>

Une page "contact" est à votre disposition pour écrire un message et joindre la communauté.

La communauté chrétienne catholique de Marnay, en lien de fraternité avec les autres communautés locales de la paroisse, les différents services et mouvements et les services diocésains, accueille toutes les demandes (*baptêmes, catéchisme, aumônerie des jeunes, mariages, sépultures, formation adultes, Parcours Alpha, Prière des Mères, Groupes de prière (Prière des Mères, Maisonnée, Prière partage autour de l'Évangile), Service évangélique des malades, Secours Catholique-Caritas France, Mouvement chrétien des retraités - MCR, Fraternité chrétienne des personnes malades et handicapées, Équipe Rosaire, scoutisme...*).



Chaque trimestre, vous recevez dans votre boîte aux lettres le journal paroissial *"Au Coeur de la Vie"*. Écrit, distribué par des bénévoles, ce journal est offert à tous les foyers pour être un lien entre tous. Il porte un regard positif sur la vie dans ce territoire et donne des informations pratiques.

Le Service auprès de tous est assuré aujourd'hui par 4 prêtres, 2 diacres, 1 coordinateur paroissial et des laïcs engagés dans les différents services et mouvements d'Église.

Cette année 2025 a vu l'arrivée d'un nouvel archevêque pour le diocèse de Poitiers (*Vienne et Deux-Sèves*) : Mgr Jérôme Beau.

L'école

Cette année, les 43 élèves de l'école partent à la découverte de la littérature à travers différents projets autour des livres plus particulièrement les contes pour les plus jeunes et de l'écriture. Les classes se verront proposées de dormir à l'école afin de participer aux nuits de lecture au mois de janvier.

Cependant nos projets environnementaux continuent comme « école dehors » ou la participation au projet de l'observatoire afin de partir à la recherche d'espèces végétales et animales autour de l'école. Grâce aux actions déjà menées les années précédentes nous avons obtenu la labellisation E3D (Etablissement en démarche de développement durable) au niveau confirmé pour 3 ans.

Des projets sportifs et culturels seront aussi proposés aux élèves. Les classes sont ainsi inscrites à l'USEP pour échanger avec des classes du secteur autour du sport et chaque classe continuera d'aller au bassin d'initiation de Vivonne pour une dizaine de séances de natation de mars à juin. Les deux classes iront aussi au cinéma de Gençay ou encore à la salle de spectacle de la Passerelle.

Pour la seconde année, la classe maternelle échangera avec le club des aînés de la commune autour de différents thèmes.

Encore la promesse d'une année riche en découverte, partage et progrès afin d'accompagner les élèves à grandir.



La cour de l'école se fleurit

Le 28 mai dernier, les enfants de l'école équipés de planteoirs et autres ustensiles de jardin ont mis en terre plus de 150 plants de fleurs sur une longueur de 30 mètres, le long du mur de la cour qui avait été nettoyé et peint au préalable par les agents de la commune. Ils étaient accompagnés de Jean-François Dillot, de Richard Zamora et de Mr Sauzet (ville et village fleuris) qui a pensé et conçu le parterre de fleurs. Belle matinée agréable et enrichissante pour les jardiniers en herbe.



La nouvelle aire de jeux de l'école

La structure de jeux de l'école devenait vétuste et plus aux normes pour que les enfants puissent en profiter pleinement.

Depuis la rentrée de septembre, les petits écoliers peuvent s'en donner à cœur joie sur cette toute nouvelle et magnifique aire de jeux.

Salle des fêtes Christian Chaplain

Pour la location de la salle, s'adresser à la mairie.
La capacité de la salle est de 110 personnes.
Une armoire réfrigérée et un lave-vaisselle sont à la disposition des usagers.

Les tarifs sont les suivants :

- 125 € pour les habitants de Marnay (week-end),
- 38 € pour une réunion (habitants ou associations hors commune).

À la signature du contrat avec la mairie, le preneur de la salle doit déposer une caution de 500 € (restituée après état des lieux et remise des clés).

Il doit présenter une attestation d'assurance (responsabilité civile).

Les équipements et matériels sont à la disposition des locataires. Après usage, tout doit être nettoyé et remis à sa place initiale.

Garderie Nathalie BERGEONNEAU

- | | |
|--------------------------------|---------|
| • Le matin de 7h15 à 8h50 : | 1,25 € |
| • De 16 h à 16h15 : | gratuit |
| • Le soir de 16h15 à 18h30 : | 2,30 € |
| • Le mercredi de 12h à 12h30 : | gratuit |

Cimetière

Concessions

Trentenaire : 350 €

Cinquantenaire : 400 €

Columbarium et jardin du souvenir

Concession de cases de 10 ans : 250 €

Concession de cases de 30 ans : 650 €

Concession de cavurnes de 30 ans : 300 €

Dispersion des cendres : 50 €

Cantine Fabienne De CARVALHO

Les repas sont élaborés avec des produits locaux et validés par la mairie suivant un plan alimentaire.

Le repas est à :

- 3,30 € pour un enfant
- 5,40 € pour un adulte

Le service de cantine est assuré par Caroline Sabiron et Nathalie Bergeonneau.

Transport scolaire

La navette est gratuite entre Château-Larcher et Marnay, elle est prise en charge par la mairie.

Le transport scolaire du domicile à l'école doit être payé directement à la région par les familles selon un tarif basé sur le quotient familial.

HORAIRES

La navette prend les enfants à l'école de Marnay à 8H45 le matin et à 16H15 le soir.



Matériel et services à la disposition des habitants de la commune

Tarifs photocopieur

Photocopie A4 (21 x 29,7) noir : 0,15 € couleur : 0,30 €
Photocopie A3 (29,7 x 42) noir : 0,20 € couleur : 0,40 €

Sur demande, possibilité d'envoi de mails administratifs.



Tables et Barbecue

- Situés sur le stade, des tables et un barbecue sont mis gratuitement à la disposition des habitants de Marnay. Ils doivent simplement être nettoyés en fin d'utilisation.

- 20 tables et 40 bancs sont à la disposition des habitants de la commune moyennant une location de 3 € pour une table et deux bancs, ainsi qu'une caution de 150 € : réservation en mairie.



Animaux divagants

Vu le nombre d'animaux divagants sur la commune et la difficulté à régler ce problème, le conseil municipal a décidé de faire appel à une société spécialisée dans la capture et la prise en charge d'animaux divagants. Un contrat a été conclu entre la mairie et la société pour une durée d'un an à compter du premier septembre 2018 et reconduit par tacite reconduction trois fois par période de douze mois.

Arrêté en vigueur des chiens et chats en divagation

Interdiction des chiens et chats en divagation : en tant que propriétaire, vous devez surveiller vos animaux afin qu'ils n'ailent pas faire leurs excréments ailleurs que chez vous ou alors vous devez les ramasser ! Pensez également que les animaux perdus sont envoyés à la SPA qui facture la prestation à la mairie.

Les propriétaires de chiens 1^{re} et 2^e catégorie ont l'obligation de déclarer annuellement ces chiens à la mairie. Des documents à remplir leur seront remis.

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont définis réglementairement. Ils sont répartis en 2 catégories : les chiens d'attaque et les chiens de garde et de défense. Ces chiens sont soumis à des mesures spécifiques et à certaines interdictions et obligations. La loi du 20 juin 2008 a introduit une formation des propriétaires de chiens visant à les sensibiliser aux risques que représente un chien dangereux et les informer des bonnes pratiques en matière de prévention des accidents. Depuis le 1er janvier 2010, le maire est tenu de délivrer un permis de détention aux propriétaires de chiens de 1^{re} et 2^e catégories.

Arrêté en vigueur Incinération des végétaux

Il est interdit de faire du feu toute l'année sur l'ensemble du département de la Vienne.

Voir l' arrêté préfectoral N° 2015-PC-031 en date du 29 mai 2015 affiché à la mairie ou sur le



Attention aux bruits de voisinage

De plus en plus d'administrés se plaignent du bruit de leur voisinage, il est important de respecter l'arrêté préfectoral qui suit pour le bien et la tranquillité de tous.



L'utilisation d'appareils ou outils susceptibles de gêner la tranquillité du voisinage est réglementée. Vu l'arrêté interministériel du 5 décembre 2006 relatif aux modalités de mesure des bruits de voisinage ;

Article 8 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, telle que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc. dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h**
- **les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

Des dispositions plus restrictives peuvent être prescrites par arrêté municipal, en fonction de situations spécifiques locales.

Le saviez-vous ?



80 %



des feux de forêt éclosent à moins de 50 mètres des habitations

Quelles sont les périodes recommandées pour débroussailler ?

AUTOMNE - HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ
1 ^{er} DÉBROUSSAILLEMENT ET ENTRETIEN	ENTRETIEN	LIMITATION DU DÉBROUSSAILLEMENT
		
Risque d'incendie	Sensibilité de la biodiversité	

Quelles conséquences si je ne débroussaile pas ?

- La mise en danger des personnes et la perte de biens
- Une amende administrative de 50€/m² non débroussaillé
- Des poursuites pénales
- Des répercussions sur le régime d'assurance

Où se renseigner ?

- En mairie
- Sur le site internet de la préfecture: www.vienne.gouv.fr





Communes forestières
Réseau National



Office National des Forêts
Département de la Vienne



DFCI

Où s'appliquent les obligations légales de débroussaillement ?

Dans la zone constituée des massifs forestiers classés à risque et d'une bande de 200 mètres autour de ces derniers. Une cartographie indicative est disponible sur le site internet Géoportail : www.geoportail.gouv.fr

- 1 Il doit être réalisé autour des constructions (sur une profondeur de 50 mètres) et autour des voies d'accès privées y menant (selon les conditions précisées dans l'arrêté préfectoral).
- 2 Si la parcelle est classée en zone U au document d'urbanisme, elle doit être intégralement débroussaillée.
- 3 En cas de débroussaillement chez mon voisin ?
 - Si les travaux de débroussaillement s'étendent chez votre voisin, et s'il n'est pas tenu lui-même par cette obligation, vous devez débroussailler chez lui en obtenant son autorisation préalable (modèle de courrier disponible sur le site internet de la préfecture).
 - En cas de refus, l'obligation et la responsabilité sont mises à sa charge. En cas de non-réponse ou de refus, signalez-le à votre mairie.
- 4 En cas de superposition d'obligations chez un tiers, des règles particulières s'appliquent. Elles sont présentées en détail sur le site internet de la préfecture.

PREFET
DE LA VIENNE
Département
d'Indre-et-Loire

Les Obligations Légales de Débroussaillement (OLD)

Une obligation qui nous protège

Pourquoi débroussailler ?

Protéger des vies et préserver des biens

Éviter les départs de feu et limiter sa propagation

Réduire l'intensité de l'incendie

Faciliter l'intervention et la sécurité des secours

Comment débroussailler ?

DÉBROUSSAILLER CE N'EST PAS TOUT RASER !

En plus des actions présentées sur ce schéma, des mesures dérogatoires existent, et d'autres mesures en faveur de la biodiversité sont à respecter. Le site internet de la préfecture détaille l'ensemble des mesures à mettre en œuvre.

19

HORAIRES DU
01/06 AU 31/08

	ITEUIL	MARNAY	ROCHES PRÉMARIE ANDILLÉ	VIVONNE
LUN.	8H-14H		8H-14H	8H-14H
MAR.				8H-14H
MER.	8H-14H			8H-14H
JEU.				
VEN.	8H-14H			8H-14H
SAM.	8H-14H	8H-14H		8H-14H

HORAIRES DU
01/09 AU 31/05

	ITEUIL	MARNAY	ROCHES PRÉMARIE ANDILLÉ	VIVONNE
LUN.	13H30 - 17H		9H - 12H 13H30 - 17H	13H30 - 17H
MAR.				9H - 12H 13H30 - 17H
MER.	9H - 12H 13H30 - 17H			13H30 - 17H
JEU.				
VEN.	13H30 - 17H			13H30 - 17H
SAM.	9H - 12H 13H30 - 17H	9H - 12H 13H30 - 17H		9H - 12H 13H30 - 17H



Le ramassage des ordures ménagères (sac noir) et des sacs jaunes se fait le mardi matin. En cas de jour férié, la collecte est reportée au vendredi suivant.

Pour les particuliers



Dépôts gratuits et limités à 1m³/jour.

Pour les professionnels



Dépôts tarifés sans limite de volume/jour.

DÉPÔTS SAUVAGES : CE QUE JE RISQUE

La loi interdit l'abandon ou le dépôt de déchets dits sauvages, en lieux publics ou privés (épave de véhicule, ordures, déchets, déjections, liquides insalubres, ...) et l'entraîne à la circulation.

♦ L'amende pénale peut atteindre jusqu'à 3.000 € et le véhicule peut être confisqué.

♦ La procédure administrative, récemment réformée, prévoit des peines aggravées après mise en demeure d'enlèvement : amendes jusqu'à 150.000€, astreintes journalières jusqu'à 1.500€.



LES FILIÈRES EN DÉCHÈTERIE

DÉCRET N°2021-1199 DU 16 SEPTEMBRE 2021 RELATIF AUX CONDITIONS D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS NON DANGEREUX

✓ ACCEPTÉ ✗ REFUSÉ ! TOLÉRÉ

ITEUIL MARNAY ROCHES PRÉMARIE ANDILLÉ VIVONNE

	ITEUIL	MARNAY	ROCHES PRÉMARIE ANDILLÉ	VIVONNE
	✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓
	✓	✗	✓	✓
	✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓

LES FILIÈRES EN DÉCHÈTERIE

DÉCRET N°2021-1199 DU 16 SEPTEMBRE 2021 RELATIF AUX CONDITIONS D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS NON DANGEREUX

✓ ACCEPTÉ ✗ REFUSÉ ! TOLÉRÉ

ITEUIL MARNAY ROCHES PRÉMARIE ANDILLÉ VIVONNE

	✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓
	✓	!	✓	✓
	✗	✗	✓	✓
	✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓
	✓	!	✓	✓
	✗	✗	✓	✗
	✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓

ADRESSES DES DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES

ITEUIL

Route de Chênebrault,
86240 Iteuil

MARNAY

Route d'Ablet,
86160 Marnay

NIEUIL-L'ESPoir

Route de Fleuré,
86340 Nieul-L'Espoir

NOUAILLÉ-MAUPERTUIS

Allée des Ateliers,
86340 Nouaillé-Maupertuis

ROCHES-PRÉMARIE ANDILLÉ

ZA les Héronnières
Route de Poitiers
86340 Roches-Prémarie
Andillé

VERNON

Route de Dienné,
86340 Vernon

VIVONNE

Route de Lusignan,
86370 Vivonne



Démarches d'urbanisme

Demandes de permis de construire (PC)

Demandes de certificats d'urbanisme (CU)

Déclarations préalables de travaux (DP)

Depuis le 1er janvier 2017, la commune fait appel à l'ATD 86 pour instruire les dossiers d'autorisation d'urbanisme, sauf le CUa.

Cette année, la mairie a instruit :

- 25 CUa (certificat d'urbanisme d'information)

L'agence technique Départementale (ATD) a instruit :

- 0 CUb (certificat d'urbanisme d'opération) au tarif de 76,00 € l'instruction.
- 20 déclarations de travaux au tarif de 133,00 € la déclaration.
- 7 permis de construire (maison individuelle) au tarif de 190,00 € le permis.

Pour toutes vos demandes d'urbanisme, merci de privilégier le site internet
<https://ads.at86.fr>

PERMIS DE CONSTRUIRE (obligatoire pour toute construction supérieure à 20 m ²)	https://ads.at86.fr
DECLARATION PREALABLE Obligatoire pour tous travaux ou constructions inférieurs à 20 m ² (abri de jardin-garage-piscine....)	https://ads.at86.fr
CERTIFICAT D'URBANISME 2 types de CU (d'information ou d'opération)	https://ads.at86.fr

Démarches d'état civil et administratives

Déclarer une naissance	Mairie du lieu de naissance	Dans les 5 jours ouvrés qui suivent l'évènement
Reconnaissance anticipée	En mairie	Par le père avant le 9 ^{ème} mois
Se marier	Mairie du domicile	Dossier à constituer et à déposer 2 mois avant le mariage
Déclarer un décès	Mairie du lieu de décès	Le plus tôt possible
Obtenir un extrait d'état civil	Mairie du lieu de l'acte	Gratuit - joindre une enveloppe timbrée pour réponse
Carte nationale d'identité Passeport Gratuit sauf en cas de perte ou vol	Mairie de Gencay ou Mairie de Vivonne	Justificatif de domicile 1 photo (se renseigner à la mairie)
Duplicata livret de famille	Mairie du domicile	Gratuit sur demande écrite
PACS (Pacte civil de solidarité)	A la mairie de son domicile	Contacter la mairie ou le site internet https://www.service-public.fr
Carte grise	Sur internet uniquement	https://immatriculation.ants.gouv.fr
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Gratuit - signature devant le maire

Bientôt 16 ans ?

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

C'est
obligatoire !

Toutes les informations ici

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou
sur www.service-public.fr



- INSTAGRAM @mairiejeunesse
LINKEDIN Direction du service national
et de la jeunesse
X @DSNjeunesse
YOUTUBE @SGArmees

Agence postale



Vous pouvez venir acheter des timbres, des enveloppes pré timbrées, des Colissimos emballages, envoyer des recommandés, des colis au niveau national et international. Le paiement en carte bancaire est possible.

Les personnes qui possèdent un compte à la banque postale peuvent venir retirer de l'argent (maximum 500 €), payer avec leur carte, etc.

L'agence postale est un service de proximité.

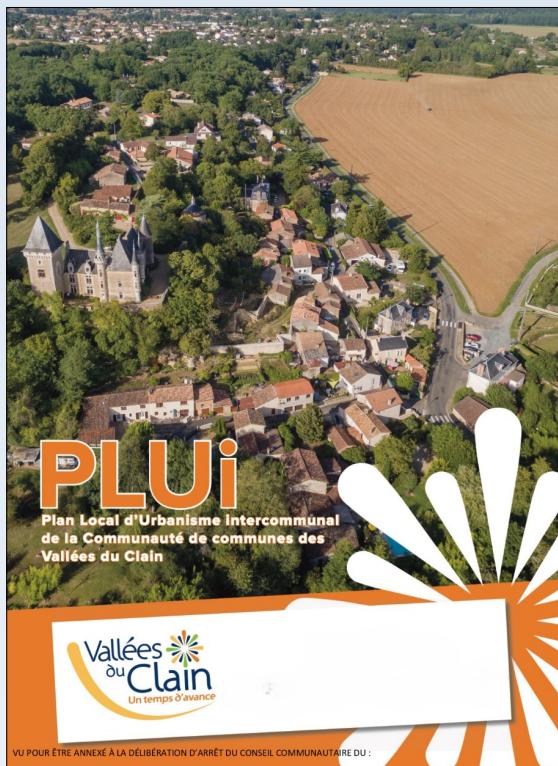
La discrétion est de rigueur et, en aucun cas, votre compte n'est connu !

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h
et de
14h00 à 17h30



PLUI



Le 18 juillet dernier a été adopté le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal PLUI.

Ce nouveau règlement d'urbanisme s'applique sur l'ensemble des 16 communes des Vallées du Clain.

Les règles changent, respectant ainsi les directives des différents services de l'État.

Avant toute nouvelle construction et/ou travaux, n'hésitez pas à consulter le règlement écrit, disponible et consultable en mairie.

Pour rappel, tous les travaux sont soumis à un permis de construire ou à une déclaration préalable, même s'il s'agit juste d'une clôture.

Subvention aux associations

ASSOCIATIONS	2025
ACCA	450,00
A P E	600,00
FOIRE PRODUITS TERROIR	500,00
COOPERATIVE SCOLAIRE	550,00
AMICALE POMPIERS GENÇAY	80,00
AMICALE POMPIERS VIVONNE	80,00
AGE D'OR	600,00
SOUVENIR FRANÇAIS	150,00
GARDON VIVONNOIS	100,00
ASSOCIATION FSL 86	45,00
MOTO CLUB MARNAY	150,00
TENNIS CLUB GENÇAY	150,00
BIEN ÊTRE ET TRADITIONS	200,00
RESTOS DU CŒUR	200,00
SECOURS CATHOLIQUE	200,00
BANQUE ALIMENTAIRE	60,00
TOTAL	4 115,00



A quoi sert le club de l'âge d'or ?



Poussez la porte de la salle des fêtes,
vous serez les bienvenus !

Nous nous retrouvons chaque mardi après-midi.

A bientôt





Association des Parents d'Elèves des écoles de Château-Larcher & Marnay

Agir pour le bien-être des élèves,
Partager avec les familles,
Enrichir la vie des écoles.

C'est ainsi que nous pourrions résumer le but de notre association. Composée de parents bénévoles, elle participe activement à la vie associative des deux communes du RPI (Foire Médiévale, Foire aux produits du terroir, Cabarets, etc.).

Au fil de l'année, l'APE met en place de nombreuses actions pour soutenir les projets de l'équipe enseignante du RPI. Les fonds recueillis permettent de soutenir l'achat de matériel éducatif, de financer des sorties scolaires ou encore d'offrir un spectacle de Noël pour l'ensemble des élèves.

L'association met un point d'honneur à créer du lien entre les familles en ponctuant l'année par des moments de convivialité et de partage : café de rentrée, marché de Noël de l'école, kermesse, pique-nique, etc. Ces moments, qui favorisent l'échange, permettent de développer une communauté de parents autour des écoles et d'accompagner l'année scolaire.

Enfin, nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui s'investissent et les familles qui nous soutiennent tout au long de l'année dans nos actions ! Nous invitons tous les parents qui ont des idées, du temps ou simplement l'envie de contribuer, à rejoindre la famille des Marcassous !



Délirescène

Une fois encore, le mois de novembre a été pour notre troupe l'occasion de vous présenter la pièce "Robert, tu m'aimes ?" de Jérôme DUBOIS. Nous avons pu compter comme toujours sur votre présence et votre fidélité. Nous vous en remercions énormément.

Pour cette pièce, nous étions 6 sur scène entourés de petites mains. Nous avons deux nouvelles recrues, une sur scène et l'autre sous la scène (souffleuse).

C'est toujours un réel plaisir d'accueillir des nouvelles personnes au sein de notre petite équipe, car sans ce petit monde Délirescène n'existerait pas et rien ne serait possible !

Nous tenons également à remercier le Conseil Municipal qui comme toujours est un partenaire idéal à la concrétisation de notre projet.

Un grand merci à Monsieur le Maire Christian Chaplain et aux employés communaux, Richard et Pascal, qui nous ont monté et démonté la scène et les décors. Et enfin merci aussi à Delphine, la secrétaire de la mairie de Marnay, pour m'avoir supporté et aidé.

En ce début d'année, nous allons mettre tout en œuvre pour trouver « une pièce » avec laquelle en novembre prochain nous nous retrouverons avec toujours autant d'impatience et de plaisir.

Et surtout n'oubliez pas de rire et sourire !!

Prenez bien soin de vous

La Présidente G. Gabet

Le bureau : GABET Geneviève (présidente)
PASQUAY Adélaïde (vice-présidente)
GRIMALDI Pascale (secrétaire/trésorière)

Pour nous contacter : N° de tél : 06.25.21.00.87
Mail : delirescene@yahoo.com
Facebook : Delirescene Delirescene Marnay



L'Union Nationale des anciens Combattants



8 mai 2025



25 août 2025



8 mai 2025



11 novembre 2025



11 novembre 2025

À la mémoire de tous les soldats morts pour la France.



MOTO-CLUB de MARNAY



Les membres du Moto-Club de Marnay ont débuté l'année 2025 par une opération de nettoyage de nos beaux chemins communaux suivie de 2 sorties nocturnes en Janvier...

...puis ouverture de la saison d'enduro à Champagne-Mouton le 02 Mars avec une 5^{ème} place en vétéran pour Greg et une 20^{ème} place en pro. pour Charly sur 150 participants au global...



...suivi en Avril de la sortie à Gourgé avec nos amis de l'AMVC79 et poursuite des sorties hebdomadaires sur la fin du printemps. Reprise en Septembre avec une rando. à Peyrat le Château (87) avec une boucle soft de 60 km et une boucle hard de 30 km dont on peut mesurer les difficultés ci-dessous...



...le 15 Novembre a eu lieu la « Mauredante » dans le Cantal (15), une course extrême de 78 km d'une durée de 5 heures pour les 2 finishers... belle moyenne considérant le relief plus que caillouteux !...En témoigne le cliché suivant, notre président y cherchant son chemin...

A venir la randonnée « La Boussaquine » en Creuse, tout début Décembre suivie d'une sortie conviviale au moment des fêtes dans les Deux-Sèvres chez notre complice Charly.

Nous remercions à nouveau la municipalité pour son soutien ainsi que les bénévoles pour leur accompagnement et leur support sur les courses.

Amitiés motardes et bonne année 2026 à vous.



L'association de chasse



L'ACCA De MARNAY compte 66 chasseurs dont 3 jeunes femmes qui tiennent leur place au sein du groupe et contribuent à la bonne humeur générale.

La saison dernière a été une très bonne saison.

La chasse au gros gibier mobilise environ 60 chasseurs et le bureau de l'ACCA de MARNAY reste très soucieux des précautions et des règles à respecter dans les actions de chasse pour le bien des membres de l'ACCA et autres utilisateurs de la nature.

Le conseil municipal met à disposition le local et a augmenté la subvention, en remerciement l' A.C.C.A. fournira la venaison de cervidés pour le repas des anciens de la commune.

Tous les membres du bureau de l'ACCA, vous souhaite une très bonne année 2026.



Les membres du conseil d'administration :
GABET Pascal (président)
VAN MAERCKEN Charles (vis président)
TESSIER Freddy (trésorier)
BRUNETEAU Olivier (secrétaire)
RICHARD Benoît
GUERIN Gilles
RAS Marcel
JOLY Bernard
BOISSEAU Patrick



La parole est aux associations

La Foire aux produits du terroir

Le succès de la foire aux produits du terroir ne se dément pas, pour preuve, elle fêtait sa 47e édition le 12 octobre 2025.

Tous les bénévoles et les membres du bureau étaient présents pour la réussite de cette fête annuelle. Malgré une brume épaisse pendant la matinée, le soleil était au rendez-vous l'après-midi, ce qui a contribué au succès de cette journée. Les exposants, toujours fidèles à ce rendez-vous étaient nombreux.

Le vide grenier a eu énormément de succès avec plus de cent exposants, les participants apprécient le café offert par l'association.

Le vin d'honneur offert par la mairie a toujours autant de succès. Monsieur le maire Christian Chaplain entouré des maires des communes voisines étaient présents pour la dégustation.

Pour le repas, la viande était fournie par Pierre-Emmanuel Dillot, éleveur sur la commune. Quelques 400 repas ont été servis.

Tout au long de la journée les deux « bandas » ont assuré l'ambiance.

Le traditionnel concours de broyé a été remporté par Charlène Thillet.

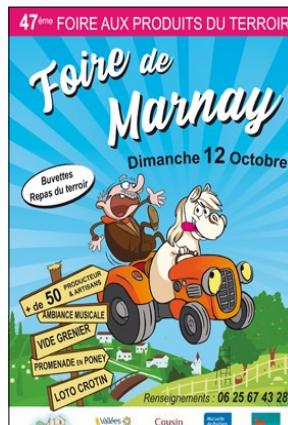


Cette année nous avons innové avec le loto crottin. Quelques 800 cases ont été dessinées sur l'herbe au niveau du lavoir de la commune. Les passants ont pu découvrir un cheval frison et un baudet du Poitou du Haras de Saint Hilaire de la société Haras Prestige Events, à partir des ponts en bois récemment installés par la commune. Les équidés ont fait 3 heureux gagnants avec de nombreux lots de consolation. Grâce à Brico Germain, garage SR Auto, Destock Matériaux et le Super U de Vivonne, la foire a pu offrir des bons d'achat aux gagnants. L'agence du CA de Vivonne, le Relais des 4 ponts, Cousin Traiteur, Univ'hair d'Anaëlle ont également contribué aux différents lots de consolations.

La foire a accueilli deux fois plus d'exposants locaux (53 artisans et commerçants) qui ont animé chaleureusement ce grand événement. Le public nombreux a apprécié l'ambiance chaleureuse qui s'est dégagée tout au long de cette journée. L'équipe de la Foire remercie la municipalité pour leur aide apportée.

Nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2026.

La soirée des bénévoles est prévue le samedi 31 janvier 2026 pour les remercier de leur investissement.





A.A.P.P.M.A. : Association Agrée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques. 662 cartes vendues pour l'année 2025

L'A.A.P.P.M.A s'occupe des ruisseaux et rivières des communes de Vivonne, Château-Larcher, Marnay, Marçay, Marigny-Chemereau, Aslonnes. Plus de 6500 € sont consacrés à l'alevinage en truites, brochets, tanches, gardons ...

Nous avons aussi la gestion de l'étang de Château-Larcher. La pêche est ouverte à tous les pêcheurs possédant la carte départementale. L'étang sera ouvert toute l'année.

Les parcours truites sont installés à Vivonne sur le parcours canoë Kayak et à Marnay. 50 kg sont répartis tous les quinze jours durant 5 semaines sur les 2 parcours à partir de l'ouverture de la truite. Nous mettons des truites sur toutes les autres rivières pour l'ouverture.

Interdiction de pêcher la truite arc-en-ciel avant l'ouverture de la truite le deuxième samedi de mars.

Sur le Palais 1^{re}catégorie, 3 alevinages de truites farios dans l'année en Février. Avril. Novembre.

En total, 575 kg environ 1700 truites pour un total de 5072

La frayère à brochets de DANLOT n'a pas donné satisfaction.

La Fédération de pêche de la Vienne vient d'acquérir 800 m de berges après la source Marot. D'importants travaux ont été faits. L'AAPPMA participe au nettoyage. Une mise en herbe est en cours. Dans l'année, les repousses d'arbres seront mises en valeur.

En novembre. Nous avons mis 150 kg de carpes, 150 kg de tanches, 150 kg de gardons que nous avons déversé sur la Clouère. La Vonne. Le Clain pour un montant de 2340 € financé par 50% par la Fédération, 50% par le Gardon Vivonnois.

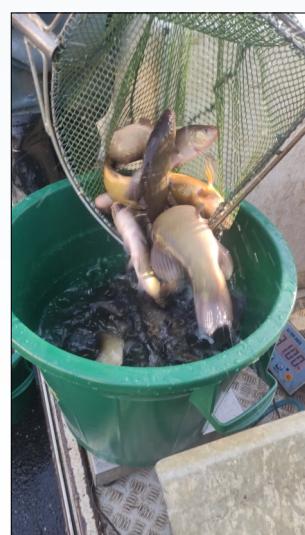
Fête des rivières le 14 juin 2025 : Merci à tous les bénévoles.

Nous avons créé une Brigade verte pour tous les entretiens et achats :

Achat d'une débroussailleuse, de cages à ragondins. (Pascal est agrémenté), réparation du matériel. Nous avons eu un soutien de la commune de Vivonne.

L'AAPPMA tient à remercier tous ceux qui viennent nous aider d'une manière ou d'une autre. Certains vont nous rejoindre dans le conseil d'administration, d'autres continueront à participer : nous ne l'oublierons pas.

Merci à tous !!!



Le syndicat Clain Sud



26 Avenue Henri Petonnet
86370 VIVONNE
Téléphone : 05.49.37.81.34
Mail : contact@clainsud.fr

Présentation du SMVCS

Le Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud (SMVCS) est une collectivité territoriale qui assure la **Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)** sur le bassin versant amont du Clain pour le compte de 7 communautés de communes. Au travers de cette compétence, le SMVCS agit sur la restauration des milieux aquatiques pour améliorer la résilience du territoire vis-à-vis de la ressource en eau, dans un contexte de dérèglement climatique. Pour cela, il **restaure et gère** plus de 942 km de cours d'eau, sur un territoire d'intervention de plus de 1 745 km², comprenant le Clain et l'ensemble de ses affluents, depuis sa source jusqu'à Iteuil. En parallèle, certaines communes transfèrent également au syndicat la compétence « hors GEMAPI », notamment pour la gestion des ouvrages hydrauliques communaux.

Les actions portées par le SMVCS s'inscrivent dans le cadre d'un **programme d'action**, le « Contrat Territorial pour les Milieux Aquatiques (CTMA) des Vallées du Clain Sud ». Cet outil technique et financier associe une dizaine de porteurs de projets et est soutenu par 4 co-financeurs (Agence de l'eau Loire-Bretagne, la région Nouvelle-Aquitaine, les Conseils Départementaux de la Vienne et de la Charente).

Parmi les nombreuses actions inscrites dans ce contrat, le SMVCS, animateur de cet outil, se positionne comme maître d'ouvrage sur divers projets en poursuivant les objectifs suivants :

Restaurer les cours d'eau → les travaux morphologiques tels que la recharge granulométrique dans le lit (apport de pierres, blocs...) permettent notamment de diversifier les habitats et de restaurer la dynamique d'écoulement grâce à la création de radiers (zones d'écoulement rapide) et de banquettes alluviales. Ces travaux viennent compenser les dégradations environnementales causées principalement par les aménagements hydrauliques historiques (recalibrage, rectification, ouvrages, *etc*). La restauration des boisements rivulaires, des berges et des annexes hydrauliques sont également des opérations réalisées par le SMVCS.

Rétablissement la continuité écologique → pour favoriser la circulation piscicole vers des zones essentielles au bon déroulement du cycle de vie des espèces, notamment migratrices (anguille, lamproie, *etc*) mais aussi pour permettre le transport naturel des sédiments.

Gérer les milieux → suppression sélective des embâcles, entretien de la ripisylve, gestion des espèces exotiques envahissantes (comme le ragondin ou la jussie), sont autant d'actions que le SMVCS réalise en interne grâce à sa régie.

Améliorer les connaissances et suivre les milieux.



Exemple d'opération de restauration morphologique avant/après.
la Longère à Celle-Lévescault – 2023 (SMVCS)



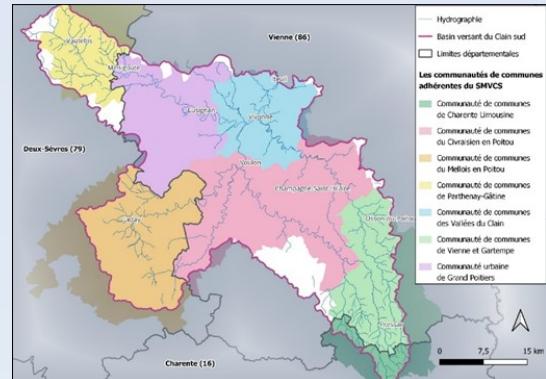
Exemple d'opération de rétablissement de la continuité écologique
avant/après, le Palais à Vivonne - 2024 (SMVCS)

Etat général des cours d'eau du territoire

De manière globale, les cours d'eau du territoire sont globalement dégradés (homogénéisation des écoulements et des substrats, dégradation des habitats, incision du lit, colmatage, pollution, *etc*). Ceci est notamment dû aux lourds travaux hydrauliques historiques, à la création d'aménagements, à l'altération des berges et des ripisylves ainsi qu'à la pollution en nitrates et en pesticides notamment. Ces milieux souffrent de surcroît des phénomènes de sécheresse estivaux, qui deviennent de plus en plus longs et fréquents, témoignant des bouleversements incontestables liés au changement climatique. C'est dans ce contexte que les actions du syndicat et des acteurs de l'eau d'une manière générale apparaissent comme indispensables. Les épisodes pluvieux et les débits des cours d'eau de ces dernières années durant l'hiver ne doivent pas nous faire oublier que les économies d'eau et les adaptations de pratique sont à considérer tout au long de l'année.

Nous nous tenons à disposition des élus, usagers et riverains pour répondre aux questions et/ou apporter des conseils. Sur votre commune, le contact de référence est : Anne BRANGEON, technicienne de rivière anne.brangeon@clainsud.fr

Pour plus d'informations site internet : www.clainsud.fr
FACEBOOK (Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud).



Cartographie du territoire et des communautés de communes du SMVCS

Les aides financières à la rénovation en 2025

Rénovation énergétique – Propriétaires occupants et bailleurs

Savoir réagir face au démarchage abusif

- Ne donnez jamais votre accord immédiatement, sans prendre le temps de réfléchir.
- Ne croyez jamais les entreprises qui affirment intervenir au nom de l'ADEME, de l'Anah, ou de France Rénov'.
- Rétractez-vous rapidement (sous 14 jours) si vous avez un doute.
- Ne transmettez jamais vos données fiscales (figurant sur vos avis d'imposition).
- Pour signaler une fraude, vous pouvez également vous rendre sur le site signal.conso.gouv.fr, édité par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la répression des fraudes.



Eaux de Vienne



Votre compte Eaux de Vienne en ligne

En 2024, Eaux de Vienne a lancé son Agence en ligne pour ses 168 000 abonnés. Cet espace client accessible 7 jours/7 et 24h/24, permet à chacun de gérer toutes ses démarches au fil de l'eau.

Les abonnés peuvent notamment consulter, télécharger et imprimer leurs factures à tout moment. Il est possible aussi de régler en ligne par carte bancaire et d'opter pour le prélèvement automatique ou la mensualisation. Cette interface allie souplesse et fiabilité, permettant d'ajuster son mode de paiement à tout moment tout en garantissant la protection des données des utilisateurs.

Toute l'actualité d'Eaux de Vienne

L'Agence en ligne met aussi à disposition des usagers des articles d'actualité ainsi que des informations pratiques sur Eaux de Vienne et sur l'eau potable en général. Pour créer son compte, il suffit de se connecter sur ael.eauxdevienne.fr, muni des informations figurant sur sa facture ou son contrat. Les outils de communication habituels avec les abonnés (appel téléphonique, réseaux sociaux, courrier, déplacement dans un centre Eaux de Vienne...) sont maintenus en parallèle.





TÉLÉCHARGE L'APPLI MA ML

De jour comme de nuit,
Ma Mission Locale
en 1 clic...



REJOIGNEZ-NOUS



La Mission Locale, un service pour les jeunes

Tu as entre **16 et 25 ans** ?

Inscrис-toi à la Mission
Locale pour trouver
des solutions :

**Emploi, Formation,
Mobilité, Logement,
Santé, Citoyenneté...**



ON DÉMÉNAGE !

DÈS À PRÉSENT

Retrouvez la Mission Locale d'Iteuil
à cette nouvelle adresse :

2 C Rue Ruffigny 86240 ITEUIL

VOUS AVEZ UNE QUESTION SUR VOTRE ACCÈS À L'EMPLOI

La Mission Locale est là !

Vous avez besoin d'aide ou de conseils sur l'accès à l'emploi, la formation ou l'évolution professionnelle.

Vous habitez une commune des Vallées du Clain, même si vous avez plus de 26 ans, nous vous recevons à :

- Vivonne**
- La Villedieu du Clain**
- Iteuil**

CONTACTEZ-NOUS

 **05 49 43 52 41**



Coordonnées de la Mission Locale : Vallées du Clain

ITEUIL : 2 C Rue Ruffigny - 86240 Iteuil - **05 49 43 52 41**

OUVERT du lundi au vendredi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00 sauf le mercredi

LA VILLEDIEU DU CLAIN : Maison des Services Publics : 2 Chemin des Pradilles - 86340 La Villedieu Du Clain - **05 49 53 26 48**

OUVERT du lundi au mardi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00

VIVONNE : 99 Grande Rue - 86370 Vivonne - **05 49 43 52 41**

OUVERT du lundi au vendredi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00 et le mercredi de 08H30 à 12H30



Les pages pratiques

France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

France Services La Poste de Vivonne

Adresse : 6 Avenue de Bordeaux 86370 Vivonne

Téléphone : 05 49 43 87 75

mail : vivonne@france-services.gouv.fr

Horaires : sans rendez-vous

Lundi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00
Mardi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00
Mercredi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00
Jeudi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00
Vendredi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00

Les services disponibles sur place :

- Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
- Allocations familiales
- Assurance Maladie
- Assurance retraite
- Chèque énergie
- Finances publiques
- France Rénov'
- France Travail
- La Poste
- Mutualité sociale agricole (MSA)
- Point-justice

Association "COUP DE POUCE" Association régie par la loi 1901

Adresse : Rue des Carmes, sur le parking, derrière la mairie de Vivonne.

Contact : **Mme Maryse BARBOTIN**

Tél : 07.69.59.76.85

Jours d'ouverture : 2ème et 4ème mardi de chaque mois, de 14h30 à 19h.

Habillée par la Préfecture de Poitiers, l'Épicerie Sociale « Coup de pouce » a pour mission :

- d'aider les familles en grande difficulté, sachant que celles-ci sont dirigées vers l'épicerie par la mission locale, les CCAS, l'UDAF ou le centre social

- de permettre aux personnes sans véhicule de pouvoir venir faire leurs courses dans les locaux de « Coup de pouce »

- de faire en sorte que ces locaux ressemblent le plus possible à une épicerie

- de proposer une diversité de produits de qualité et de valeur nutritive importante

- de prendre le temps d'écouter et d'accompagner dans certaines de leurs réflexions ces personnes

Son action s'étend sur cinq communes : Château-Larcher, Marçay, Marnay, Marigny-Chémereau et Vivonne.





Présence Verte

**VIVRE CHEZ SOI,
BIEN ACCOMPAGNÉ**

DES REPAS, DU LIEN, DE LA SÉCURITÉ :
LE BIEN VIEILLIR AU QUOTIDIEN.

TÉLÉASSISTANCE 

PORTRAGE DE REPAS 

VOTRE AGENCE PRÉSENCE Verte SERVICES
35 rue du Touffenet, 86000 Poitiers
contact@pvs86.fr | 05 49 44 59 99
WWW.PRESENCEVERTESERVICES.COM

Présence Verte Services, fondée en 1993, œuvre depuis plus de 30 ans pour le maintien à domicile des personnes âgées ou fragiles.

Elle propose deux services essentiels : **le portage de repas** et **la téléassistance**, visant à préserver autonomie, sécurité et bien-être.

Le portage de repas ne se limite pas à la livraison : il maintient le lien social et participe à la prévention de la dénutrition. Les repas sont équilibrés, adaptables aux régimes, et contribuent à une alimentation régulière et de qualité, avec une présence humaine rassurante.

La téléassistance repose sur une centrale d'écoute dédiée, avec deux offres :

À domicile : alerte en cas de chute ou malaise.

Mobile : dispositif géolocalisable pour une intervention rapide.

L'association s'appuie sur des valeurs fortes : **proximité, solidarité et innovation**.

Son équipe de professionnels qualifiés formés en continu garantit un accompagnement de qualité.

Présence Verte Services est partenaire de votre commune et vous permet des tarifs préférentiels.

MISSIONS

1 heure, 1 journée, 1 semaine,



Besoin d'un coup de main

pour votre foyer, votre jardin ?

- Ménage *
- Repassage *
- Garde d'enfants de + de 3 ans *
- Jardinage *
- Bricolage (peinture,...)
- Déménagement
- Manutention

Besoin de personnel temporaire

pour votre entreprise, association, collectivité ?

- Nettoyage de locaux
- Espaces verts
- Aide administrative
- Restauration
- Service cantine et garderie
- Activités périscolaires
- Aide en classes de maternelle

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

ADMR DE VIVONNE

99 GRAND RUE
86370 VIVONNE

NOUS CONTACTER :

Email : info.assovivonne@fede86.admr.org

Horaires :

Lundi : De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Mardi : De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Mercredi : De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Jeudi : De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Vendredi : De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Services proposés par cette association :

- Ménage - Repassage
- Services pour personnes en situation de handicap
- Services pour séniors
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance

Présentation :

L'association ADMR DE VIVONNE intervient sur les communes suivantes : Celle-Lévescault, Iteuil, Marnay, Champagné-Saint-Hilaire, Château-Larcher, Marçay, La Villedieu-du-Clain, Marigny-Chemereau, Vivonne.

Elle est animée par une équipe de bénévoles qui encadrent une équipe de salariés.

Maison Soignée, Jardin Parfait

Vous manquez de temps ou de matériel pour réaliser des travaux d'intérieur et d'extérieur ?

Découvrez nos nouveaux services de :

Petit jardinage Petit bricolage

Démarrage en janvier 2026



Remplacement
d'ampoules, de lustres,
prises murales, fixation d'étagères,
montage de meubles, retouches de peinture,
taille de haies et d'arbustes, tontes, plantations...

Contactez l'association ADMR de Vivonne :

05 49 18 06 88

info.assovivonne@fede86.admr.org



Transport solidaire

Le transport solidaire est un service d'entraide citoyenne qui met en relation des bénéficiaires et des chauffeurs bénévoles pour permettre le déplacement à celles et ceux qui, définitivement ou momentanément, rencontreraient des difficultés de transport. Le dispositif du transport solidaire du CIF-SP est nécessairement co-construit avec des partenaires locaux de terrains (communes, associations...).

Pour qui ?

Des personnes en difficultés de mobilité en raison de certaines fragilités de façon temporaire ou permanente (difficultés d'ordre physique ou psychologique, habitat dans une zone isolée, etc) et pour lesquelles les autres solutions de transport sont inaccessibles voire inexistantes. En aucun cas le dispositif du transport solidaire n'est là pour remplacer les autres services existants (VSL, taxi, transport à la demande, covoiturage...) et notre action se veut complémentaire de ces autres dispositifs.

Comment ?

Les chauffeurs et les bénéficiaires s'inscrivent au dispositif auprès d'une personne référente. Nous avons des formulaires en mairie.

La plateforme téléphonique professionnalisée du CIF-SP réceptionne et traite les demandes de trajets des bénéficiaires selon le règlement défini et gère la mise en relation avec un chauffeur disponible.



Pages pratiques

NOTRE SERVICE A LA PERSONNE

NOS OBJECTIFS

Répondre aux attentes des familles tout au long de la vie et notamment au maintien à domicile

Créer des emplois de proximité en ruralité

NOS SECTEURS D'INTERVENTION

Cantons de Civray, Couhé, Gençay, Lusignan, Vivonne, La Villedieu du Clain. Secteur de Poitiers et CAP (permanence sur Poitiers)

SERVICE EN MODE PRESTATAIRE

Le service prend en charge l'intégralité de l'organisation de la mission.

SENIORS
Bien vieillir accompagné

Un devis gratuit est fourni après étude de vos besoins.

Appelez-nous au : **05 49 53 02 16**

SERVICE D'AIDE A DOMICILE
UN SERVICE DE PROXIMITE
UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITE

FAMILLES RURALES
APEF

Agrément Qualité n° SAP/ 393426366

Familles rurales | **APEF SERVICE À DOMICILE**

NOTRE SERVICE A LA PERSONNE

NOS ATOUTS

Une stabilité des équipes au domicile (sauf périodes de congés)

Un service à taille humaine

Une équipe de direction compétente et à votre écoute

Des acteurs de terrain aux compétences adaptées à vos besoins

Un accompagnement au domicile de qualité

Une réponse réactive à votre demande

Interventions de 7H00 à 21H00 et astreintes les week-ends

Familles rurales | **APEF SERVICE À DOMICILE**

Association locale
1 bis Cité de la Roche
86160 GENÇAY
Tél. : 05 49 53 02 16
apef3@wanadoo.fr

Association loi 1901,
membre du Mouvement
Familles Rurales

SENIORS
Bien vieillir accompagné

NOS SERVICES

Aide à la personne pour les actes quotidiens de la vie, Soutien à l'autonomie et stimulation, Entretien du logement et du linge

NOS PRESTATIONS

Aide aux personnes âgées, Aide aux personnes handicapées, Garde d'enfants au domicile (+ de 3 ans), Sorties d'hôpital, Assistance administrative pour le public sourd et malentendant

Udaf Vienne
UMIS POUR LES FAMILLES

la vie le département
vienne

Sapin de Noël feuilleté au chocolat

2 rouleaux de pâtes feuilletées, 150 g de pâte à tartiner choco-noisettes, 1 jaune d'œuf, sucre glace pour saupoudrer

La préparation de la recette

Préchauffez le four à 180°. Disposez un premier disque de pâte sur une plaque de four tapissée de papier sulfurisé. Étalez la pâte à tartiner sur toute la surface et recouvrez avec le deuxième disque de pâte. Avec le dos d'un couteau, dessinez un triangle et un tronc. Découpez-le en gardant les chutes. A l'aide de ciseaux, découpez les branches en faisant des bandes horizontales de 2 cm de large de chaque côté du tronc sans aller jusqu'au centre. Roulez chaque bande sur elles-mêmes afin de les torsader. Dans les chutes, détaillez une étoile. Avec un peu de jaune d'œuf, collez l'étoile au sommet du sapin. Badigeonnez l'ensemble du sapin de jaune d'œuf. Enfournez 25 min environ jusqu'à ce que le sapin soit bien doré. Sortez du four, laissez refroidir puis saupoudrez de sucre glace avant



Message codé Noël

Pour déchiffrer ce message codé, utilise l'alphabet codé ci-dessous:

Sans moi, le Père Noël ne pourrait pas livrer tous les cadeaux aux enfants...

Réponse:

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
Angel	Gift	Light	Ornament	Present	Star	Tree	Wreath	Angel	Gift	Light
L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V
Angel	Gift	Light	Ornament	Present	Star	Tree	Wreath	Angel	Gift	Light
W	X	Y	Z							
Angel	Gift	Light	Ornament	Present	Star	Tree	Wreath	Angel	Gift	Light

Mots mêlés Noël

Retrouve dans la grille ci-dessous les 12 mots de Noël de la liste:

E	P	A	J	E	O	E	U	A	E	N	I	A	R	T
L	U	P	G	E	Z	S	P	E	C	T	R	E	T	P
U	G	Q	B	O	N	H	E	U	R	H	I	O	E	E
M	T	S	S	I	I	S	A	P	M	O	P	U	U	R
I	Z	E	E	T	O	I	L	E	A	N	Q	R	V	R
E	O	U	I	C	D	U	T	C	R	I	L	U	A	E
R	N	M	U	H	I	R	M	C	R	A	M	T	E	I
E	O	R	L	E	E	P	A	E	I	E	A	A	D	R
S	I	L	P	M	K	S	E	M	T	J	L	R	N	E
R	T	O	S	I	R	F	E	D	E	G	E	E	A	S
F	I	L	T	N	E	R	F	R	N	H	F	N	L	I
L	D	B	Q	E	A	M	L	U	T	I	N	T	R	F
E	A	T	V	E	U	G	Q	D	J	M	A	G	I	E
E	R	C	O	L	O	Q	U	I	N	T	E	P	O	U
N	T	S	C	O	U	R	O	N	N	E	E	G	C	

féroïque **bonheur** **lumières** **cheminée**
tradition **traineau** **guirlandes** **lutins**
magie **étoile** **pain d'épices** **couronne**

Cherche et trouve Noël

Enfourre toutes les sucre d'orge, les sapins, les rubans et les bonhommes en pain d'épices tu verras dans le cadre ci-dessous. Aide-toi des quantités indiquées sous le cadre pour t'assurer d'en avoir le bon nombre. As-tu remarqué qu'il n'y a qu'un seul petit ange?

6	8	7	5
---	---	---	---

Numéros utiles

Enfance :

Ecole Primaire (Marnay)	05 49 59 38 29
Groupe scolaire G.Habrioux (Château-Larcher)	05 49 43 48 75
Framboisine : Relais Assistante Maternelle (RAM)	06 35 32 85 22
Vivonne	05 49 53 60 38
Iteuil	05 49 38 09 92
Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)	06 03 43 39 25
Accueil de Loisirs l'Anjouinière (Vivonne)	05 49 43 78 85



Social :

Assistante sociale	05 49 00 51 30
Mission locale rurale Poitiers	05 49 43 52 41
L'Envol	05 49 88 91 29
Épicerie sociale association Coup de Pouce Vivonne	07 69 59 76 85
L'embellie Iteuil	06 84 34 26 33

Services à la personne :

Familles Rurales (APEF)	05 49 53 02 16
ADMR	05 49 18 06 88
Portage des repas à domicile Présence verte services	05 49 44 59 99
Don du Sang	05 49 61 57 00

Administratif :

Communauté de Communes Vallées du Clain	05 49 89 02 89
Eaux de Vienne Gençay	05 49 01 38 10
Sorégies Vivonne	05 49 44 79 00
Trésor public Vivonne	05 49 43 41 10

Paroisse :

Presbytère Gençay	05 49 59 31 12
Déléguée pastorale de la communauté locale Sophie Roy	06 85 62 69 62



Conseillers départementaux

Rose-Marie BERTAUD
et
Gilbert BEAUJANEAU,

Conseillers Départementaux du Canton de Vivonne,
vous informent qu'ils sont à votre entière disposition
pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

Si vous souhaitez les rencontrer, obtenir un conseil, un accompagnement,
n'hésitez pas à les contacter
aux numéros suivants :

Rose-Marie BERTAUD
06 15 76 43 68

Gilbert BEAUJANEAU
06 81 48 47 35

Nos artisans et commerçants



KREMER YANIS
06 17 17 58 91
yanismanu@hotmail.fr

3 impasse des églantiers
86160 Marnay

PEINTRE DECORATEUR





Sophie PIJOLLET
Menuiserie -- Ebénisterie
Construction bois -- Rénovation
Tél. : 06 35 16 80 71
"la cantine"
FONTAIGRE
86160 MARNAY



MULTISERVICE DU BÂTIMENT
Electricité - Sanitaire
Dépannage - Divers
Montage de meubles - Aménagement

Francis JOLY
Les Robertières - 86160 MARNAY

T 06 22 44 61 57 • 05 49 59 22 10



WG
Maçonnerie
Neuf & Rénovation

Wilfried GUÉRIN • 06 85 28 01 83
wilfriedguerin@yahoo.fr



MDS
Maçonnerie

RÉNOVATION - CHARPENTE - COUVERTURE
OSSATURE BOIS

Emilien Martins Dos Santos
86160 MARNAY
06.43.80.71.29
dossantosemilien@orange.fr



ENTREPRISE
maçonnerie, charpente, couverture,
montage pierre,
rénovation intérieure et extérieure

LOCHON FREDERIC
06.13.54.58.65
lochonfamily@hotmail.fr
f Lochon Frédéric

ÉLAGUEUR & CO

Taille et élagage
Abattage d'arbre délicat
Conseil et devis gratuit

IRÉNÉ DE PAS
elagueur.co@gmail.com
www.elagueurandco.com

50% Crédit d'impôt

07 50 89 69 59





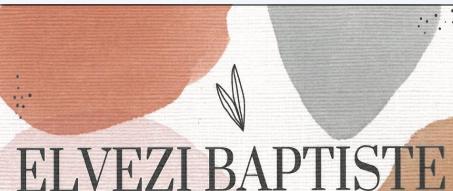
SARL E.N SERVICES
ENTRETIEN NATURE
SERVICES
Confiez votre jardin à un professionnel



JARDINS & CO
espace vert en ligne

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR - ENTRETIEN - ÉLAGAGE ABATTAGE - LOCATION VÉGÉTAUX

Tél: 06 77 26 15 92
4, rue du Bas Medelle 86160 MARNAY



ELVEZI BAPTISTE

Décorateur Aménageur Concepteur
Intérieur & Extérieur
06 03 22 54 20



Conseil en Aménagement
et Décoration d'Intérieur

La Chaume
86160 MARNAY
06 72 52 25 72
contact@mb-deco.com



Les Cheminées
Benoit

Vente et Pose
Cheminées sur mesure, poêle, bois, granulés
Entretien, Ramonage...

06.16.80.77.90
mail : cheminees-benoit@hotmail.fr
86160 Marnay

Mécanique -Prestation -Location

R & S DAVID
Eric DAV

06 79 46 70 61

Réparation de matériel agricole
Travaux publics - Motoculture
Vente de pièces détachées

ericdavid86160@gmail.com 86160 Marnay

joh paint repair

PEINTURE **TOUT SUPPORT**



peinture sur mobilier
peinture auto moto
lustrage voiture
spécialité
rénovation de vos phares ternis

Appelez vite
Téléphone : 07-83-81-80-79
joh paint repair (facebook)

ROUQUET
IMMOBILIER SAS

Syndic - Gestion Locative
Transaction - Location

BRICE ROUQUET
Président
2 rue Henri Pétronnet 86000 Poitiers
05 49 62 21 89 / Port : 06 31 92 64 02
brice.rouquet@rouquet-immobilier.fr
www.rouquet-immobilier.com



Nos artisans et commerçants



**SELLERIE MAROQUINERIE
DE LA MELUSINE**
14 rue des Ecoles
86160 Marnay

SELLIERE BOURRELIERE
CONFECTION D'ARTICLES D'EQUITATION ET DE
MEROQUINERIE SUR MESURE
Réparations tous articles cuir

MAIL : pivot.calinda@orange.fr
Tél : 06 20 35 40 07
Facebook :
sellerie.maroquinerie.de.la.melusine
Site Web :
<https://maroquinerie-melusine.fr>
Siret : 889 265 294 000 13



Patricia Heschel
Conseillère beauté VDI
younique
Cosmétiques et soins
à base naturelle

web : youniquebypaseyes.com
<https://www.facebook.com/youniquehypaseyes/>

La grange neuve , 86160 Marnay
patricia.heschel@gmail.com
06.82.31.30.93



HEL'OSTEO
Ostéopathie pour animaux
Héloise SAUVE - OA 1764
06 76 17 85 64
Vienne (86) et départements voisins

Bienvenue au
« Château de Boiscoursier »



Chambres d'hôtes en demeure Poitevine
B. & Catherine Wibaux <http://www.boiscoursier.fr/>
Tel: 05 49 59 39 88 / Port: 06 99 27 14 87





La bergerie de Genouse
Gite à la ferme
Priscilla de Pas
07 50 30 68 16
2 Lieu-dit Genouse 86 160 Marnay



**Chantal
PAPAGIORGIU-
GUITTER
PSYCHOLOGUE
CLINICIENNE**
4 CHEMIN DU MOULIN LE BOURG
86160 - MARNAY
Thérapie individuelle-
Thérapie de couple et de
famille
HYPNOTHERAPEUTE
06 41 55 88 81
chantalpapagiorgioguitter@gmail.com



Le Moulin de Trancart
Salle de réception & gîte de groupe
Sandrine FAUCHER
06 03 12 10 43
sandrinefaucher@gmail.com
www.moulinetrancart.fr



**Atelier
du Pied Follet**
Confection
sur mesure
Rideaux, coussins,
housses, linge de maison...
Création abat-jour
sur mesure
06 25 23 81 70
atelierdupiedfollet@gmail.com

Le Relais des 4 Ponts



**RESTAURANT
BAR - EPICERIE**
Camille et Sophie
vous accueillent
du lundi au samedi de 8 h à 20 h
17, rue des Ecoles - 86160 MARNAY
Tél. 05 49 51 93 17
RCS B34 543 217



ENTRE TERRE & MIEL
CHARLOTTE LEGRAND
06 46 68 15 32
www.entreterreetmiel.fr
entre.terre.et.miel@gmail.com
LA CANTINE, FONTAIGRE - 86160 MARNAY



Univ'hair d'Anaëlle
Coiffeuse Itinérante
Coloriste végétale
Coiffure Mixte
univhairdanaelle@outlook.fr
facebook: Univ'hair d'Anaëlle

06.85.34.17.07

Frédéric POIRIER
Elevage haute qualité - Race Limousine

• VENTE DE REPRODUCTEURS ET REPRODUCTRICES
• VENTE DIRECTE DE VIANDE BOVINE

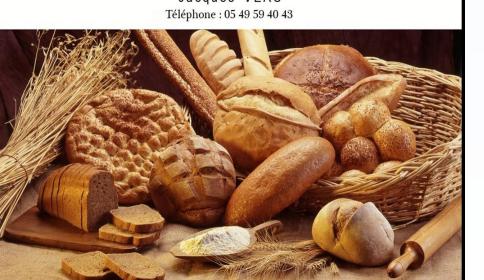
Le Peu - 86160 Marnay
06 07 31 39 47
Frederic.poirier83@orange.fr



00100 MARNAY
06.25.61.39.73
www.aperozzo.com

aperozzo

Vous êtes invités chez vous !



BOULANGERIE-PÂTISSERIE
Jacques VEAU
Téléphone : 05 49 59 40 43

La surprise du mois de mars 2025 !



Mairie de Marnay
2, rue des écoles
86 160 Marnay